

Médailles des Travaux Publics de Lorraine

Promotion 2022

Comme chaque année, nous vous proposons de nous faire parvenir vos demandes de médailles des Travaux Publics de Lorraine pour la promotion de l'année écoulée (2022).

Pour Rappel

- il s'agit d'un service gratuit
- l'ancienneté (15,20,25,30 ou 35 ans) requise pour les salariés concernés s'entend pour un service continu dans votre entreprise et s'apprécie au 31 décembre 2022.

La médaille

Quelle médaille pour qui ?



Date d'entrée dans l'entreprise

2007 (ancienneté 15 ans) | médaille de Bronze
2002 (ancienneté 20 ans) | médaille d'Argent
1997 (ancienneté 25 ans) | médaille de Vermeil
1992 (ancienneté 30 ans) | médaille Or
1987 (ancienneté 35 ans) | médaille Grand Or

IMPORTANT : mode de saisie et date limite de réception des demandes

Les demandes de médailles pour vos salariés sont à saisir dans le tableau Excel, dont vous trouverez le modèle au verso.

Ce fichier répertoriant vos demandes devra nous parvenir par e-mail à l'adresse tplorraine@fntp.fr **avant le vendredi 21 avril**

(aucune suite ne pourra être donnée aux demandes faites hors délai)

Infos en ligne

<https://www.fntpgrandest.fr/ressources/medailles-de-la-federation>

